



Section de la Haute Marne

Le 21 mars 2014

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu CHSCT du 21 mars 2014

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Laure Alentado, Rachel Delacourt et Rachel Sugneau.

Suppléante : Sandrine Besancenot

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 juin 2013

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 21 novembre 2013

Adopté à l'unanimité modulo une modification.

3. Bilan

2 accidents de service ont été recensés en 2013 sans arrêt de travail.

Concernant le tableau de suivi, FO fait remarquer que l'installation d'un abri à vélos à la paierie départementale avait été abandonné en raison du classement du bâtiment par les architectes de France. La rubrique est supprimée.

4 fiches de signalements ont été recensées en novembre et décembre soit un total de 6 pour 2013. Ces fiches relatent principalement des insultes et des menaces verbales.

M. Colnot explique ces remontées par le fait qu'une communication à l'attention des chefs de service a été effectuée sur le sujet. Mme Dupuy estime que ces faits ne sont pas nouveaux mais que leur formalisation permet un réel recensement.

4. Présentation de la note des orientations ministérielles SSCT 2014

M. Orsini ISTT présente cette note qui cible la nécessité de réaliser les actions nécessaires pour supprimer les défauts de conformités réglementaires dont la permanence est mise en lumière par le rapport annuel ISST 2012.

Il explique qu'un accord fonction publique centré sur la prévention des risques psycho-sociaux (RPS) a été signé le 22 octobre 2013.

Il rappelle que toutes les informations utiles à l'action du CHS-CT doivent être lui être transmises et mises à l'ordre du jour de façon systématique : accidents de travail, maladie professionnelle, fiches de signalements...

Le bilan des accidents du travail 2012 montre principalement des accidents dus aux chutes, aux heurts et aux agressions en dernier lieu.

Est évoquée la suite de la formation des membres des CHS-CT (2 jours consacrés à la prévention des RPS et Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)). Les organisations syndicales s'interrogent quant au délai de déploiement puisque les élections professionnelles se dérouleront en fin d'année.

Concernant la formation 2015 post élections professionnelles, FO répond que le GT national du 28 janvier 2014 a déterminé la mise en œuvre de 5 jours de formation (3 jours par l'administration et 2 jours par les fédérations syndicales).

5. Rédaction des procès-verbaux

La note des orientations ministérielles SSCT 2014 prévoit d'alléger les PV et un avis des organisations syndicales est demandé.

Conformément à la position de l'ensemble des fédérations syndicales siégeant en CHS-CT Ministériel, FO demande le maintien des PV réglementaires contenant l'intégralité des débats et des votes et précise que cette demande d'allègement du PV relève surtout d'un manque crucial de secrétaires animateurs dans les gros départements qui ont dû absorber les Douanes, l'INSEE en sus des Finances.

Décision est prise de maintenir le PV dans sa forme actuelle afin de respecter la réglementation des CHS-CT.

6. Présentation de la lettre de Mission de l'ISST

M. Orsini présente sa lettre de mission précisant ses attributions et missions. FO intervient pour évoquer son champ de compétences extrêmement vaste allant du Jura à l'Aube via la Nièvre.

Est évoquée l'absence de médecin de prévention.

7. Point d'étape

- Aucune annotation des registres car souvent ces problèmes sont mineurs et sont résolus par téléphone ou par une intervention rapide.
- Aucun accident de travail n'est à déplorer.
- 3 fiches de signalement sont déjà recensées pour 2014 sur les sites de St-Dizier (insultes, injures et agressivité verbale voire attitude menaçante...)

La DDFIP n'hésitera à pas à déposer des mains courantes au commissariat si les faits se renouvellent.

- Deux exercices d'évacuation ont eu lieu au dernier trimestre, l'un à la paierie départementale et l'autre à la DDFIP. Le bilan de ces deux exercices d'évacuation est plutôt positif, quelques axes d'amélioration sont proposés.

8. Exercice budgétaire 2014

- Achat de deux panneaux sol glissant pour le CFP de Langres et le CFP de St Dizier.
- Achat d'étiquettes « signalétique amiante » afin de mettre en œuvre la réglementation amiante (à apposer sur les canalisations en fibro-ciments)
- Mise en conformité et vérification des Extincteurs et Blocs Autonomes d'Eclairage de Secours
- Remplacement d'un vérin de désenfumage à la DDFIP
- Réfection de la VMC à la DDFIP
- Achat de 6 escabeaux sécurisés (recensement DUERP)
- Provision pour intervention psychologue
- Provision repose poignets et repose pieds
- Achat de 20 fauteuils de travail (recensement DUERP)

- Achat de 4 luminaires basse consommation (recensement DUERP)
- Amélioration de l'éclairage extérieur de la Trésorerie de Wassy (recensement DUERP)
- Automatisation de l'éclairage couloir DDFIP (recensement DUERP)
- Maintenance défibrillateur et achat de batterie
- Remplacement de la fontaine à eau Rue de Lorraine à Chaumont
- Réparation de la fontaine à eau DDFIP

Un point sur les formations à mettre en œuvre en 2014 est fait :

- Formation sécurité extincteurs équipiers intervention (2 sessions)
- Formations sécurité extincteurs (2 sessions)
- Formation guide et serre-files + exercice d'évacuation (2 sessions)
- Formation Prévention des pathologies mécaniques : une session est actuellement en cours. Il est proposé de faire un recensement des besoins sur St Dizier (si vous êtes intéressé(e) prenez contact avec Cédric Vaultot assistant de prévention) et si le nombre est suffisant, une session pourrait être délocalisée.
- Un bilan est fait sur les stages Risques routiers de 1^{er} niveau. La secrétaire animatrice présente un nouveau module de formation avec tests sur simulateur puis conduite filmée avec débriefing.

Les organisations syndicales décident à l'unanimité de faire le test sur 8 personnes car le module présenté actuellement ne répond pas aux attentes des agents.

- Formation sauveteur secouriste du travail (SST) avec mannequin simulateur (1 session)
- Recyclage SST (1 session)
- Formation en vue de l'habilitation électrique n'est pas retenue faute d'inscrits

9. Questions et communications diverses

- FO demande à la secrétaire animatrice si, suite au mail qui lui a été envoyé afférent au départ du délai d'un mois pour transmission du PV au secrétariat général, ledit délai court à compter de la réunion du CHS-CT comme elle l'avance ou à compter de la signature par la présidente et secrétaire CHS -CT

comme le comprend FO.

Devant le refus de réponse de la secrétaire animatrice, FO estime que sa lecture de l'article 66 du décret 82-453 : « ce document est signé par le président, par le secrétaire puis transmis dans le délai d'un mois aux membres du comité » est la bonne à savoir que le délai d'un mois court à compter de la signature des parties et non pas de la date de réunion.

Pour information, la secrétaire animatrice a envoyé le PV en juin à signer à la présidente et à la secrétaire CHS-CT dans un délai extrêmement court au motif que le délai d'un mois à compter du CHS allait être dépassé, contraignant les parties à signer sans une réelle relecture.

FO a découvert par la suite qu'un article du décret réglementant les CHS-CT précise le délai d'un mois pour transmission et demande depuis l'application de celui-ci.

Fo Finances est à nouveau saisi de cette problématique.

- Accueil de la cité administrative : la ventilation fonctionne peu. Mme Dupuy répond que celle ci a été diminuée à cause des nuisance sonores et à la demande des agents.
- Escaliers du CFP de Langres : les travaux ont pris du retard à cause de l'attribution des crédits. Ceux ci sont reportés après la campagne IR.